# FOOT SAVOIE

**Bulletin Officiel N°650** 

Du 6 Décembre 2023



District de Savoie de Football B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX **Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81** 

Email: district@savoie.fff.fr Site: http://savoie.fff.fr





# Demande de médailles Jeunesse et Sports

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club

(Dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par

l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze argent ou or)

sont priés de contacter :

Maurice BILLAUD au 07 50 46 30 08.

Avant le 31 janvier 2024 délai de rigueur

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.

#### **SOMMAIRE**

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
FAFA	page 4
Trésorerie	page 5
Commission FMI	page 6-7
Commission Sportive	page -8- 11
Commission des Jeunes	page 12-18
Commission Futsal	page 19-22
Commission des Coupes	page 23-26





Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Partenaire du District de Football de Savoie









Le 6 décembre 2023

# Information aux Clubs

### Match de coupe de France Chambéry - Grenoble du 9 décembre.

Les clubs ayant commandé des places pourront les récupérer aux permanences du CSF (mercredi, jeudi à partir de 17h45) au siège (rue du Jura) ou à la billetterie du stade le jour du match.

- ENT FOOTBALL CHAUTAGNE
- MONTMELIAN A
- US PONTIOISE
- US LA RAVOIRE
- FUTSAL LA ROCHETTE
- AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
- AS BARBERAZ
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL
- JS CHAMBERIENNE

# Formations gratuites pour les Clubs

Lundi 11 décembre, 18h à 20h30 Bassens (locaux de PSA, bâtiment L'Amiral 2A, rue Simone Veil) :

- La comptabilité : obligations et utilité dans le cadre d'une gestion courante, (comprendre les différents types de comptabilité, ce qu'est un plan comptable, un bilan, un compte de résultat).

#### Inscriptions reçues:

HAUTE COMBE DE SAVOIE: 1 candidat

FC SAINT MICHEL: 1 candidat

FC BELLE ETOILE MERCURY: 1 candidat FC BEAUFORTAIN QUEIGE: 1 candidat

AS UGINE: 1 candidat

D'autres clubs peuvent encore s'inscrire en envoyant un mail au district. Les séances peuvent accepter une douzaine de personnes.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



# PV N° 650 du 6 décembre 2023





#### **REUNION du Lundi 04 Décembre 2023**

**Correspondances Reçues** 

#### Courriers reçus du 27 Novembre 2023 au 04 Décembre 2023

**Correspondances Transmises aux Commissions suivantes** 

#### **Courrier Divers:**

COGNIN SP. - CHALLES S.F. - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - CHAMBERY SPORT 73 - U.S.C. AIGUEBELLE - Association futsal Rochette olympique - U.S. LA RAVOIRE - U.S. MODANE - U.S. PONTOISE - MONTMELIAN A. - Mairie de La BIOLLE - Association futsal Rochette olympique

#### Commission d'Appel Disciplinaire:

AS MONT JOVET BOZEL

#### **Commission Sportive:**

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX (2) - A.S. DE BARBERAZ (2) - CS BELLEY (2) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (4) - U.S. LA RAVOIRE -F.C. VILLARGONDRAN (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE (2) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (3) - F. C. CHAMBOTTE (8) - UNION SPORTIVE CLUSES BONNEVILLE FORON 74 -F.C. DES BAUGES (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL (3) - ET.S. LE BOURGET DU LAC (2) - Union Olympique Albertville (2) -F.C. LA ROCHETTE - F.C. ST MICHEL SP. (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (3) - ENT. VAL D'HYERES (3) - U.S. DOMESSIN (2) - Mairie de la BATHIE - CHALLES S.F. - Mairie de La BIOLLE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (7) - CHAMBERY SPORT 73 (3) - F.C. SUD LAC (2) - J.S. CHAMBERIENNE (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - ENT. S. DE TARENTAISE (3) - U.S. PONTOISE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL (2) - Ville d'Aix-les-Bains - F.C. LAISSAUD - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC (2) - FC BEAUFORTIN QUEIGE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (3) - Mairie de CHAMBERY -MARTHOD SP. (2) - A.S. D'UGINE (3) - F.C. ST BALDOPH (2) -F.C. BELLE ETOILE MERCURY (3) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - F.C. NIVOLET (3) - FC HAUTE TARENTAISE (4) - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE (2) - APREMONT FC (2) - E.F. CHAUTAGNE (3) - A.S. NOVALAISIENNE - BIOLLAY FOOTBALL CLUB - A.PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB. - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - AIX F.C. — Association futsal Rochette olympique — US MODANE - CA YENNOIS

#### **Commission Des Arbitres:**

A.S. DE BARBERAZ - Gérard SOTO (2) - Hervé VANNESPENNE - F.C. LA ROCHETTE - KISOLOKELE Matadi -

#### **Commission De Discipline:**

#### Courrier :

CHAMBERY SPORT 73 – CA YENNOIS – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE – US GRIGNON

# Rapport:

JAMAL CHAMMY -

**Commission Prévention et Ethique:** 

#### **Commission Des Terrains:**

FC BEAUFORTIN QUEIGE - Commune du Bourget-du-Lac -

#### **Commission Délégation :**

AS MONT JOVET BOZEL





# PV N° 650 du 6 décembre 2023



#### Lundi 4 décembre 2023

Not

# es aux clubs FAFA - -quipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la Subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dument complétés.

**DRUMETTAZ**: votre dossier semble complet. En cours d'instruction

**LA MOTTE SERVOLEX**: Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dûment complétée, la délibération de la mairie, .... Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

**LE PONT :** Votre dossier concernant l'éclairage LED semble complet.

Il est transmis à la commission régionale pour instruction avec une demande de subvention de 3 600€

**BOZEL**: Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

CHARTREUSE - Terrain Entre Deux Guiers éclairage LED : votre dossier est incomplet.

La Commission attend le retour des pièces manquantes : fiche projet, devis signé.

LE BOURGET DU LAC - - errain André SANDON : votre dossier est incomplet.

Il manque fiche projet FAFA dûment complétée et la notification d'avis préalable favorable (demande en cours)

FC LAISSAUD: en attente retour documents

AS UGINE: en attente retour documents

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'e'veloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2023/2024. La répartition s'e'fectuera au début de l'a'née 2024 (31 janvier 2024).





# PV N° 650 du 6 décembre 2023



#### Mercredi 6 décembre 2023

### Virement

**FC ST BALDOPH:** 2 091,66 € **ENT FC CHAUTAGNE:** 510,36 €

 UO ALBERTVILLE:
 537,69 €

 FC ST MICHEL:
 53,46 €

 AS BRISON ST INNOCENT:
 349,70 €

GAPS: 929,97 €

A PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY: 2 000,00 €

# Chèques

US DOMESSIN: 308,43 € BIOLLAY FOOTBALL CLUB: 335,00 €

### **INFORMATION**

## Sommes dues au district au 31/10/2023 :

FC SUD LAC, FC BAUGES, US MODANE, CHAMBERY SPORT 73, FUTSAL BOURGET UNITED, sont amendés de 50€ en rapport avec les règlements du District de Savoie de Football.

Cette amende s'ajoute à leurs dettes.

Si le règlement de cette dette n'est pas régularisé, **avant le 11 décembre 2023**, nous poursuivrons la procédure avec retrait de point au championnat de l'équipe supérieur.





# PV N° 650 du 6 décembre 2023



4 décembre 2023

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76 Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail: savoiefmi@outlook.fr

FMI: Rappel procédure pour match non joué

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe.

la procédure est disponible sur le site du district.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf

# **FMI: INCIDENTS RENCONTRES**

IMPORTANT : Nous rappelons que dès que vous rencontrez un problème avec votre match sur la tablette et que vous utilisez une feuille papier, vous devez envoyer le document d'absence FMI

la procédure est disponible sur le site du district.

https://savoie.fff.fr/simple/document-absence-fmi/

#### FMI: documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI: TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés



# SELECT DE SALO

# PV N° 650 du 6 décembre 2023

RAM: 2Gb

Ecran: 10"(Android) / 9.4"(Ipad)Résolution Ecran: 1280 x 800 pixels

• Batterie: 6400 mAh

CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHzCapacité de stokade : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

### Télécharger le lien APK:

https://app.lfpl.fr/fmi/feuille\_de\_match\_informatisee\_3\_9\_0\_0.apk

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

- 1. Paramètres
- 2. Applis et notifications
- 3. Préférences avancées
- 4. Accès spécifiques des applications
- 5. Installation d'applis inconnues
- 6. Sélectionner « Chrome »
- 7. Autoriser cette source







# PV N° 650 du 6 décembre 2023



**Président: Christophe VALENTINO** 

**SENIORS** 

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31 Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du 4 décembre 2023

Présents: Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO

### **COURRIERS CLUBS RECUS**

Mme JULLIARD Magalie: Visite compte -Rendu St Michel pour terrain impraticable

Mr CHEVALIER: compte rendu pour terrain impraticable La Bâthie

Mr COHEN: compte rendu visite terrain (Cognin)

Mr BILLAUD: compte rendu secteur Pont de Beauvoisin

**US CHARTREUSE**: lu et noté Arrêté Municipal

CHAM.SPORT 73: lu et noté

F.C. BELLE ETOILE MERCURY : lu et noté terrain impraticable

FC ST BALDOPH : lu et noté Arrêté Municipal

FC LAISSAUD: lu et noté Arrêté Municipal pour le 10 décembre 2023

U.S.C AIGUEBELLE: lu et noté - Terrain impraticable pour les rencontres du 03 décembre 2023

FC HTE TARENTAISE: lu et noté planning des rencontres du 03 décembre 2023.

U.S. PONTOISE: lu et noté match inversé avec J S C le 03 décembre 2023

AS BARBERAZ: lu et noté, demande pour inversion D3A rencontre du 02 décembre 2023.

FC BAUGES: lu et noté, accord pour avancer la rencontre D3B du 02 décembre 2023.

ST REMY S.P: rencontre Aller D4A programmée le 03 décembre 2023 à ST Rémy Terrain impraticable Arrêté Municipal.

**FC HTE TARENTAISE** : lu et noté rencontre D4B du 03 décembre 2023 terrain impraticable Arrêté Municipal Bourg St Maurice.

FC VILLARGONDRAN : rencontre du 03 décembre 2023 D5 B reportée terrain impraticable Arrêté Municipal

AS HTE COMBE: arrêté Municipal terrain Manzoni Montailleur daté du 01 décembre 2023 au 02 janvier 2024.

**J.S CHAMBERY** : lu et noté stade LEVEL impraticable - Arrêté Municipal Aucun terrain de repli, match D1 inversé le 3 décembre 2023 avec accord Des deux clubs.

**FC SUD LAC** : lu et noté, rencontre du 3 décembre 2023 D4A, D5A, terrain impraticable Reçu le 01 décembre 2023 Arrêté Municipal.

**SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE CHAMBERY** : lu et noté, interdisant la pratique du football sur tous ses terrains en herbe pour le week-end du 02/03 décembre 2023

Commune de la BIOLLE, FC CHAMBOTTE: Arrêté Municipal pour le Week-end du 02 décembre 2023

**CŒUR DE SAVOIE**: lu et noté, terrain impraticable D2 pour le 03 décembre 2023 Arrêté Municipal sur les deux terrains **US LA BATHIE**: lu et noté, demande inversion D3B LA BATHIE1/ UOA 2 pour le 03 décembre 2023, Arrêté Municipal sur la commune d'ALBERTVILLE.

US LA BATHIE: terrain d'ARBINE - Arrêté Municipal rencontre D5A du 03 décembre 2023

F.C NIVOLET: lu et noté, Arrêté Municipal Terrain de Bassens

**US DOMESSIN**: lu et noté, terrain de repli Synthétique pour rencontres du 03 décembre 2023, D3A, D5 à St GENIX Les villages.





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

AS CUINES La Chamb1 : lu et noté Arrêté Municipal pour rencontre D2 du 03 décembre 2023

UO ALBERTVILLE: Toutes les rencontres sont annulées vu avec (Mr CHEVALLIER)

**ENT VAL D'HYERES**: lu et noté, reçu Arrêtés Municipaux le 01 décembre 2023 pour terrain Impraticable MONTAGNOLE, VIMINES RENCONTRE ENT VAL D'HYERES/ A.C.P.R. D1 Aller, et D3A, Aller du 03 décembre 2023 demande l'application de l'Article 26-10-2 Règlement du District demande faite du club VAL D'HYERES pour inversion des deux rencontres sur le terrain synthétique (BOUTRON) refus de la part du club A.C.P.R d'inverser les deux matchs, la Commission Sportive demande un rapport pour le 11 décembre 2023 au club A.C.P.R.

ENT VAL D'HYERES: lu et noté rencontre du 03 décembre 2023 non inversée

A.C.P.R: lu et noté rencontre du 03 décembre 2023 non inversée

Match Aller D1 du 02 décembre 2023 non joué UO ALBERTVILLE1/ST PIERRE SPORT

La Commission demande un rapport aux deux équipes pour le 11 décembre 2023 pour ne pas avoir appliqué L'article 26-10-2 règlement du District pour inversion de la rencontre.

AS NOVALAISE: lu et noté terrain impraticable délégué secteur Mr Billaud

FC APREMONT : lu et noté Arrêté Municipal

FC ST MICHEL: Rencontre D3B du 02 décembre 2023 à 18h, Remis

US LA RAVOIRE : lu et noté

# Matchs / Reportés, reprogrammés

Ces matchs Aller doivent être inversés en cas de mauvaises conditions météorologiques. Article 26-10 -2 règlement du District.

Match reporté n°26476569 D4A du 19 novembre 2023 St BALDOPH2/ BRISON ST INNOCENT reprogrammation 14H30 le 10 décembre 2023.

Match Retour reporté n° 26858818 D5B du 05 novembre 2023 US LA BATHIE2/SF CHALLES 2, reprogrammation le 10 décembre 2023.

Match Retour reporté n°26856542 D5A du 05 novembre 2023 US DOMESSIN 2/ENT CHAUTAGNE 2, reprogrammation le 10 décembre 2023.

Match Retour reporté n°26858858 D5 B du 19 novembre 2023 GRIGNON 2 /AS BLOC, reprogrammation le 10 décembre 20023.

Match retour reporté N°27448946 D5C du 26novembre 2023 AS BRIDOIRE2/ ENT.S. DRUMETTAZ 3 reprogrammation le 10 décembre 2023.

#### Ces clubs ont appliqué l'article 26-10-2 : Terrain de repli, Match inversé

US DOMESSIN D3A, D5A Terrain synthétique ST GENIX LES VILLAGES pour le 03 mai 2023 joué.

CŒUR DE SAVOIE 2 / CHARTREUSE 2 D4A le 03 décembre 2023 14H30 ST LAURENT DU PONT reporté
AS BARBERAZ / CA YENNE2 D3A le 03 décembre 2023 14H30 à YENNE joué
FC VILLARGONDRAN1/US LA RAVOIRE D3B le 03 décembre 2023 à LA RAVOIRE joué
US LA BATHIE1/UOALBERTVILLE2 D3B le 03 décembre 2023 à ALBERTVILLE reporté
J.S CHAMBERY 2 / US PONT DE BEAUVOISIN1 D1 le 03 décembre 2023 au PONT joué
ENT VAL D'HYERES 1 / A. PORTUGAIS CROIX R, (BOUTRON) rencontre du 03 décembre 2023 D1 (non jouée)
ENT VAL D'HYERES 2 / A. PORTUGAIS CROIX R, (BOUTRON) rencontre du 03 décembre 2023 D3 (non jouée)





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

### Note aux clubs

Après vérification environ 50 matchs reportés, sur le mois de novembre / décembre ;

### Fiche Navette du 27 novembre 2023 Commission Discipline :

Match N° 26468652 D2 du 19 novembre 2023 FC NIVOLET2/AS CUINES1

1 Match Aller à huit Clos à domicile pour l'équipe du NIVOLET D2 pour la rencontre du 03 décembre 2023 Stade BARILLETTES : FC NIVOLET2/ MOTTE SERVOLEX2

Un Délégué officiel mandaté par le District jusqu'à la fin de saison 2023/2024 à domicile au frais du club NIVOLET2.

## Match Aller N°26476987 D4A du 05 novembre 2023 reporté :

AS HTE COMBE DE SAVOIE : votre match reprogrammé le 10 décembre 2023 D4B contre HTE TARENTAISE 2, vous devez appliquer l'Article 26-10-2 soit trouver un terrain de repli, soit inversion avec votre adversaire de la rencontre car le terrain de Montailleur est en Arrêté Municipal jusqu' au 02 janvier 2024.

## Match retour N°26476503 du 26 novembre 2023 D4A, AS BRISON/ FC LAISSAUD2.

Suite à votre décision de jouer finalement sur votre terrain la rencontre vous auriez dû informer par téléphone un des membres de la commission Sportive (Amende 35€).

CHAM.SPORT73: la commission sportive vous demande de nous faire parvenir pour le 11 décembre 2023 le lieu et terrain pour votre rencontre match retard du 17 décembre 2023 contre A.C.P.R2.

### **Homologations**

Match N° 26476566 FC St BALDOPH2/SP ST REMY D4 A du 12 novembre 2023

Match perdu par pénalité au club St BALDOPH 2 Résultat : FC St BALDOPH 2 : 0 but, -1point St REMY de Maurienne : 0 but, 3points

A homologué

Rappel aux clubs, divers clubs ne respectent pas certains règlements, les membres de la commission doivent être informés pour tout changement du Week End (Date, Horaire, Terrain impraticable ou reporté, même pour une inversion) la commission sportive appliquera l'amende des règlements du District prévu à cet effet.

# Rappel règlement sportif du district

**26-11-2** Un arrêté municipal doit : a) être établi en toute occasion sur un papier officiel de la Mairie, lettre à entête ; b) se doit de mentionner deux dates : celle de la décision et celle de l'exécution ; c) comporter obligatoirement la signature du Maire ou de l'Adjoint délégué et le sceau de la mairie ; d) L'Arrêté Municipal est applicable dès sa signature par le Maire ou son représentant dûment mandaté.

**<u>26-11-3</u>** L'arrêté est inscrit au registre des arrêtés de la Mairie et transmis par le secrétariat de la Mairie à la





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Préfecture ou de la Sous-Préfecture de l'arrondissement, et transmis au District dans les 48 heures. <u>26-11-4</u> A réception en Préfecture, un cachet est apposé sur l'un des exemplaires portant la date de réception et retourné à la Mairie. Seul ce dernier exemplaire apporte la preuve de l'enregistrement préfectoral. En cas de réclamation, seul ce dernier exemplaire justifiera le report de la rencontre.

#### 6 - 2 - 1 - Match se déroulant en nocturne

- 1) Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.
- 2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

# LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024 « Au moins 2 personnes du club » Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

# Précisions sur l'application de l'article 26-10-2 :

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenu par téléphone (message vocal si besoin) au plus tard la veille de la rencontre.

Responsable Séniors: Cédric YSARD: 07 71 01 89 31

Adjoint Séniors: Sauveur MICALLEF: 06 23 06 49 93







# PV N° 650 du 6 décembre 2023

9

# **COMMISSION DES JEUNES**

**Président: Christophe VALENTINO** 

Réunion du Lundi 4 décembre 2023

# **CONTRÔLE DES LICENCES JEUNES**

#### CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL

581459

La commission a recu votre courrier.

Vous êtes amendés pour Participation de joueurs non licenciés au plateau U6 U7 du 11/11 6 x 75 euros = 450 euros

#### **CHARTREUSE GUIERS**

541514

La commission a reçu votre courrier.

Le dossier est clôturé.

FC SUD LAC 533608

La commission a reçu votre courrier.

Vous êtes amendés pour Participation de joueurs non licenciés au plateau U9 du 14/10 2 x 75 euros = 150 euros

**U20** 

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

### **COURRIERS RECUS**

Reçu: AS MONT JOVET BOZEL: refus de jouer le match du 02 décembre

Reçu: US LA MOTTE SERVOLEX: Lu et noté

#### **CHAMPIONNATS**

Suite au refus de jouer de ST PIERRE SPORT/ AS MONT JOVET BOZEL la commission fait référence à l'article 26-6 du règlement du district de Savoie (match perdu par Forfait)

La commission reprogramme les matchs suivants :





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Le 09 décembre 23

Match n° 26780937 : AS MONT JOVET BOZEL // GJ LA SAVOYARDE à 14 H 00 VOIR POUR INVERSER

Match n° 26781114 : GAPS // ST -BALDOPH à 13 H au Pont de Beauvoisin

Le 16 décembre 23

Match n° 26779658 : FC ST - BALDOPH // AS MONT JOVET BOZEL à 14 H 30

Le 10 mars 24

Match N° 26780442: AS MONT JOVET BOZEL // FC MERCURY à 14 H 30

#### **NOTE AUX CLUBS**

Pour les matchs remis INVERSION OBLIGATOIRE. VOIR ARTICLE 26/10/2

## **HOMOLOGATIONS**

Match N° 26781113 ST PIERRE SPORT 1 // CHAMBERY SPORT 73 match perdu par forfait ST PIERRE = 0 BUT / 0 point - moins 1 point CHAMBERY SPORT 3 BUTS / 3 POINTS

Match N° 26781115 CHAMBERY SPORT 73 // AS BOZEL match retour perdu par forfait CHAMBERY SPORT 73 3 BUTS / 3 POINTS AS BOZEL 0 BUT / 0 POINT moins 1 point

Match N° 26781099 AS BOZEL // CHAMBERY SPORT 73 DU 23/09/2023 match aller Résultat acquis sur le terrain BOZEL 2 BUTS 1 POINT / CHAMBERY SPORT 73 2 BUTS 1 POINT

#### **FORFAITS**

Match N° 26781113 ST PIERRE // CHAMBERY SPORT 73 Amende à ST PIERRE 52 € au district 1° forfait

Match N° 26781115 CHAMBERY SPORT 73 // AS BOZEL (Match retour) CHAMBERY SPORT c'est déplacé au match aller le 25/09/23 à BOZEL BOZEL 52 € AU DISTRICT 1° FORFAIT BOZEL DOIT LE Déplacement de CHAMBERY SPORT au MATCH ALLER 89 KMS X 2 € = 178 €

Match N° 26780443: ENT DRUMETTAZ MOUXY // ST -BALDOPH Match arrêté score 4/1 Article 15-1-2 et 15-1-3 (match perdu par pénalité pour ST- BALDOPH)

DRUMETTAZ MOUXY 4 BUTS // 3 POINTS - ST BALDOPH 0 BUT // - MOINS 1 POINT

Suite à décision du CD du district 27 novembre, les rencontres

Match N° 26781109 CHAMBERY SPORT 73 // LA MOTTE SERVOLEX 2

Et

Match N° 26781111 JS- CHAMBERY // CHAMBERY SPORT 73 à 14 h 30

Sont reportées à une date ultérieure.







**17** Martine LECHALARD: 06 13 59 62 41

TOUS les matchs sont programmés à 14H30 (HORAIRE HIVER) et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB <u>avec accord des deux clubs concernés</u>

#### **NOTE AUX CLUBS**

#### RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

### **IMPORTANT RAPPEL**

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

#### **CHANGEMENT WEEK END**

Samedi 9 décembre

Match n°26759786 ENT S DRUMETTAZ-MOUXY- FC LA ROCHETTE 1 se jouera à 17H00 à DRUMETTAZ Match n°27723953 LE MATCH HAUTE COMBE- SAINT PIERRE est inversé et devient SAINT PIERRE-HAUTE COMBE se jouera à 18H00 à ST PIERRE Le match n°26723591 US LA RAVOIRE 1 – FC SAINT BALDOPH 1 se jouera à 14H30 à LA RAVOIRE

Le match n°26723591 US LA RAVOIRE 1 – FC SAINT BALDOPH 1 se jouera à 14H30 à LA RAVOIRE Le match n° 26771459 AS UGINE 1 – AS MONT JOVET BOZEL se jouera à 13H30 à UGINE

TOUS LES MATCHS RETARDS PEUVENT SE JOUER AVANT AVEC ACCORD DES 2 CLUBS VOUS **DEVEZ** INVERSER LES RENCONTRES SI TERRAIN IMPRATIQUABLE

MERCI AUX CLUBS QUI LE FONT DEJA Les MATCHS RETARDS se joueront le 16 DECEMBRE





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

# Courriers clubs reçus

LA SAVOYARDE – A.S. BOZEL – F.C. CHAMBOTTE – LE C.A.M. – F.C. MERCURY – La commission à bien reçue tous les ARRETES municipaux ainsi que les RAPPORTS de délégué de secteurs.

#### **MATCH REMIS**

Du 26 novembre 2023 -INVERSE ET AVANCE AU 06 décembre se joue à 16H00.

#### D.2.A.

Match N°.26835628 A.S. BOZEL 1 / F.C. MERCURY 2 Se joue à MERCURY terrain synthétique.

# MATCH REMIS POUR LE 10 décembre 2023. AVEC ART.26-10.2 (Match inversé). D.1. POULE A. (Non Joué du 03 décembre).

Match N°.26851772 G.J.LA SAVOYARDE 1 / U.S. LA RAVOIRE 2. Ce match est inversé il se joue : stade André BASSET à LA RAVOIRE terrain synthétique. (Ne pas oublier votre tablette).

Match N°. 26983013 CHARTREUSE GUIERS U.S. / ENT.S. DRUMETTAZ 1 Se joue à St. LAURENT DU PONT

## D.1.POULE B. (NON JOUE LE 03 décembre 2023)

Match N°. 26735570 E.S TARENTAISE 1 / F.C. MERCURY 1; Se joue le 10 décembre 2023.

#### D.2.POULE A. (NON JOUE LE 12 novembre 2023)

Match N°. 26837890 A.S. BOZEL 1 / F.C. NIVOLET 3. Se joue le 10 décembre 2023.

Match N°. 26835629 ENT F.C. MAURIENNE 1 / A.S. BOZEL 1A.S. BOZEL

non joué le 03 décembre.se joue le17 décembre.

Match N°. 26986832 A.S.HTE. COMBE 1 / HTE.TARENTAISE 2 Se joue le 10 décembre 2023.

#### D.2.POULE B. (NON JOUE LE 12novembre & 03 décembre 2023)

Match N°. 26984270 CAM ST JEAN 1 / G. J LA SAVOYARDE 2 (Non joué le 12 novembre) se joue le 10 décembre 2023.

Match N°. 26838279 A.S. BARBERAZ 1 / F.C. SUD LAC 1 Se joue le 10 décembre 2023.

Match N°. 26833104 F.C. CHAMBOTTE 2 / ENT.VAL D'HYERES 1 (Non joué le 12 novembre. Se joue le 10 décembre 2023).

Match N°. 26838125 DOMESSIN U.S. 1 /G.J. LA SAVOYARDE 2 se joue le 17 décembre 2023.

Match N°. 26984277 ENT.VAL D'HYIERES 1 / CAM ST. JEAN 1 se joue le 17 décembre 2023.

### D.2.POULE C. (NON JOUE LE 12/11/ & le 03/12/2023)

Match N°. 26983110 ENT.F. CHAUTAGNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ 2 non joué 03 décembre se joue le 10 décembre.

Match N°. 26983577 CHARTREUSE GUIERS 2 / ST. PIERRE SPORT 1 Se joue le 10 décembre 2023.

Match N°.26987696 U.S.C. AIGUEBELLE 2 / ENT.S. DRUMETTAZ 2 Se joue le 17 décembre 2023.

#### Rappel

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

**U13** 

Hugues DIETZ: 06 84 83 88 21

Faïçal REMILI: 06 18 18 30 28

### **COURRIERS**

INFO CLUBS: matchs non joués en raison des terrains impraticables

AS d'UGINE
FC BAUGES
FC BELLE ETOILE MERCURY
GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE
MARTHOD SP
BIOLLAY FC
US LA MOTTE SERVOLEX
Mairie de CHAMBERY
FC SUD LAC
FC CHAMBOTTE + LA BIOLLE
Entente VAL D'HYERES
US CHARTREUSE
UO ALBERTVILLE
Monsieur C. VALENTINO (Service des sports de CHAMBERY)

<u>CALENDRIERS</u>: Les matchs programmés après le 2 décembre 2023, sont des dates fictives. Les matchs désignés ne sont pas à jouer.

**NOTES AUX CLUBS** 

02 décembre 2023 – fins des matchs d'automne

## **CHAMPIONNAT U13**

Match n°27266015 -D1 Poule A: FC CHAMBOTTE contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 1

Match n°27266018 -D1 Poule A: FC MERCURY contre AIX FC 1

Nous demandons aux clubs ci-dessus de bien vouloir organiser et jouer ces 2 rencontres au plus tôt, afin de terminer ce championnat dans de bonne condition.

**CHAMBERY SPORT 73:** 

Veuillez nous transmettre des feuilles de match lisibles



# A CONTRACTOR OF SALES

# PV N° 650 du 6 décembre 2023

**U11** Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

04 décembre 2023

#### Reçus

- GAPS 3 et 4 : plateau du 2/12 reporté au 09/12 à PONT DE BEAUVOISIN

- FC HAUTE TARENTAISE : annulation plateau D1 du 02/12

- USGM LA BATHIE, ENTENTE BASSE MAURIENNE, US CHARTREUSE GUIERS, ENT VAL D'HYERES, US DOMESSIN, ES

TARENTAISE, FC BAUGES : annulation plateau du 02/12

# Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 11 novembre

D1

A AIX : A CHAMBERY : US CULOZ 1 - CS BELLEY 1

- ES TARENTAISE 1

D2/D3

A DRUMETTAZ : A BARBERAZ :

FC CHAMBOTTE 4 US CHARTREUSE 2 et 3

US LA MOTTE 5 AIX FC 3 et 4

ES LE BOURGET 1 et 2

A LA ROCHETTE : A BEAUFORTAIN : VILLARGONDRAN/ ST JULIEN UO ALBERVILLE 2

Retours des documents manquants sur le FAL avant le lundi 11 décembre sous peine d'amende de 35 euros.

#### Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 18 novembre

D1

A TARENTAISE : A CHARTREUSE : UO ALBERTVILLE 1 - CS BELLEY 1

A CULOZ : feuille de plateau

US CULOZ

US LA RAVOIRE 1

D2/D3

A CHAMBERY SPORT 73: A LA MOTTE SERVOLEX:

JS CHAMBERY 1 et 2 AIX FC 3 et 4

- US CHARTREUSE 2 et 3

A SUD LAC : AUX BAUGES : CS BELLEY 2 - US LA RAVOIRE 4





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

A YENNE : feuille de plateau

CA YENNE 1 et 2 GAPS 3 et 4

US LA RAVOIRE 2 et 3

A VILLARGONDRAN/ST JULIEN: feuille de plateau

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 et 2 VILLARGONDRAN / ST JULIEN 1

A COGNIN:

FC LAISSAUD 1 et 3

A MERCURY : A BOZEL :

FC BEAUFORTAIN 1 et 2 ES TARENTAISE 2 et 3
AS BARBERAZ 3 USGM LA BATHIE 1 et 2

#### Feuilles de présence non saisies sur le FAL – Plateaux du 25 novembre

D2/D3

A SUD LAC : A ST BALDOPH : COEUR DE SAVOIE 1 et 2 US CHARTREUSE 4

A YENNE : **feuille de plateau** A DRUMETTAZ : - CA YENNE 1 et 2 JS CHAMBERY 1 et 2

- ES LE BOURGET 1 et 2 CS BELLEY 2

A LA RAVOIRE : feuille de plateau A LA ROCHETTE : feuille de plateau

- US LA RAVOIRE 2 et 3
 - US DOMESSIN 1 et 2
 FC LA ROCHETTE 1
 COGNIN SPORT 1

- BIOLLAY FC 2

A GAPS: A CHAMBOTTE: - GAPS 2 FC CHAMBOTTE 4

#### Mise en place du FAL

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs : Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

### **EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR:**

Vous transmettrez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

#### **EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT:**

➤ Vous transmettrez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.



PV N° 650 du 6 décembre 2023





Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

#### Lundi 4 décembre 2023

# Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL

#### Coté Savoie

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2 U S CHARTREUSE GUIERS 1 **FUTSAL BOURGET UNITED** LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

#### Coté Haute Savoie

A S THONON **CBF 74** FLAC 2

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs. Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour) Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour) Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023 Voici les 3 premières journées du calendrier, le calendrier est en ligne sur le site.

#### **JOURNEE N° 1**

**FUTSAL BOURGET UNITED contre U S CHARTREUSE GUIERS** 13 JANVIER 2024 A 20H00 GYMNASE MARLIOZ A AIX LES BAINS

#### **JOURNEE N°5**

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS SAMEDI 27 JANVIER 2024 A 18H00 GYMNASE BRIFFOD

#### **JOURNEE N° 6**

**HFCC EXEMPT** 

US CHARTREUSE GUIERS contre AS THONON

MARDI 5 DECEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES

FLAC 2 contre AFRO 2

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 12H30 GYMNASE SOMMEILLER

FBU contre CBF 74

SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASE MARLIOZ AIX LES BAINS

## **JOURNEE N° 7**

**AFRO 2 EXEMPT** 

US CHARTREUSE GUIERS contre HFCC

MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES

CBF 74 contre FLAC 2

SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 A 18H00 GYMNASE BRIFFOD

AS THONON contre FBU

DIMANCHE 17 DECEMBRE 2023 A 20H00 GYMNASE DU GENEVRAY





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

#### **COUPES DE SAVOIE FUTSAL**

APPEL A CANDIDATURE: LE DISTRICT RECHERCHE UN CLUB SUPPORT POUR ORGANISER LES FINALES DE COUPE

DE SAVOIE FUTSAL LE DIMANCHE 25 FEVRIER 2024 de 8H00 A 18H30

IL FAUT UN GYMNASE REGLEMENTAIRE AVEC TRIBUNES ET AU MOINS 4 VESTIAIRES (JOUEURS ET 1 VESTIAIRE

ARBITRE.

ORGANISER UNE BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

FOURNIR DE L'EAU ET PETITES COLLATIONS AUX EQUIPES, IDEM AUX ARBITRES

REPONSE AVANT LE 19 NOVEMBRE 2024 18H00

CANDIDATURES RECUES: A S UGINE

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

LIMITE D'INSCRIPTIONS POUR TOUTES LES CATEGORIES : DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

#### POSSIBILITE DE S'INSCRIRE EN:

SENIORS MASCULIN PAR FOOT CLUB (les équipes du championnat bi départemental sont inscrites d'office, les autres clubs Savoyards peuvent participer, les rencontres doivent avoir lieu en semaine vers 20H0O/21H00 ou le week-end sans contrainte d'horaire.

#### Dates des rencontres :

 $1^{er}$  tour : Semaine du 8 au 14 Janvier 2024  $2^{\dot{e}me}$  tour : Semaine du 22 au 28 Janvier 2024  $3^{\dot{e}me}$  tour : Semaine du 05 au 11 Février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

Inscriptions au jour de parution du PV:

FLAC 2 AS THONON US CHARTREUSE GUIERS AFRO 2
CBF 74 FBU HFCC US LA MOTTE SERVOLEX

**SENIORS FEMININ** INSCRIPTION PAR MAIL (les équipes du championnat seniors féminin à 8 sont inscrites d'office) Les rencontres sous forme de trois plateaux se dérouleront des week-ends suivants :

1ier plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes

2ieme plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes (APCR candidat pour recevoir

1 plateau au gymnase BOUTRON)

3ieme plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

APCR propose le gymnase BOUTRON le 21 JANVIER 24

ENT APCR/ESB COEUR DE SAVOIE ENT F CHAUTAGNE
US ST REMY ENT GFVD USC AIGUEBELLE
US DOMESSIN FC LA ROCHETTE FC HAUTE TARENTAISE

AF MONTMELIAN ES MOUXY DRUMET AS BARBERAZ

AS UGINE AIX FC US CHARTREUSE GUIERS

**FC CHAMBOTTE** 

#### U 18/19/20 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe 1<sup>er</sup> tour 6 ou7 JANVIER 2024 2<sup>ème</sup> tour 20 ou 21 JANVIER 2024 3<sup>ème</sup> tour 3 ou 4 FEVRIER 2024





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS: FC MERCURY

AIX FC GAPS

**US CHARTREUSE GUIERS** 

U 16/17 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Match à élimination directe 1ier tour 6 ou7 JANVIER 2024 2ieme tour 20 ou 21 JANVIER 2024 3ieme tour 3 ou 4 FEVRIER 2024 4ieme tour 10 ou 11 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS: FC MERCURY

FC NIVOLET GAPS AIX FC

AS UGINE FC CHAUTAGNE FC LA ROCHETTE

**US CHARTREUSE GUIERS** 

F C ST BALDOPH

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

**ENT BASSE MAURIENNE** 

**FC CHAMBOTTE** 

### U 14/15 MASCULIN INSCRIPTION PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1<sup>er</sup> tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024 2<sup>ème</sup> tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024

3<sup>ème</sup> tour en plateaux si besoin 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS: FC MERCURY

FC NIVOLET AS UGINE

US LA MOTTE SERVOLEX

**GAPS** 

FC CHAUTAGNE FC LA ROCHETTE

ES LE BOURGET DU LAC

**AFRO** 

**US CHARTREUSE GUIERS** 

**E S TARENTAISE** 

**GROU JEU LA SAVOYARDE** 

FC CHAMBOTTE

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

**ENT BASSE MAURIENNE** 

A S BARBERAZ





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

dérouleront des week-ends suivants :

1ier plateau 6 ou 7 janvier 2024 toutes les équipes 2ieme plateau 20 ou 21 janvier 2024 toutes les équipes 3ieme plateau 3 ou 4 février 2024 toutes les équipes

6 équipes classées par addition de point sur l'ensemble des 3 plateaux sont qualifiés

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule le 17 ou 18 février 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRIPTIONS: FC NIVOLET avec possibilité d'organiser un plateau U15F

le samedi 06 /01/24 de 9H00 à 12H30

**GAPS** 

**ES DRUMET MOUXY** 

AIX FC

U S LA MOTTE SERVOLEX U S CHARTREUSE GUIERS

**AS UGINE** 

**FC CHAMBOTTE** 

**ENT BASSE MAURIENNE** 

A S BARBERAZ

# U 12/13 MASCULIN PAR MAIL (1 maxi par club)

Rencontres par plateaux

1<sup>er</sup> tour en plateaux 13 ou 14 JANVIER 2024 2<sup>ème</sup> tour en plateaux 27 ou 28 JANVIER 2024 3<sup>ème</sup> tour en plateaux 10 ou 11 FEVRIER 2024

1/2 finale, 2 poules de 3 avec 1 qualifié par poule 17 ou 18 FEVRIER 2024

Finale le 25 FEVRIER 2024

INSCRITS: FC MERCURY

FC NIVOLET AS UGINE

**U S LA MOTTE SERVOLEX** 

AIX FC GAPS

FC LA ROCHETTE

ES LE BOURGET DU LAC

BIOLLAY FC

**AFRO** 

US CHARTREUSE GUIERS

E S TARENTAISE FC SUD LAC

**ENT VAL D'HYERES** 

**GROU JEU LA SAVOYARDE** 

FC CHAMBOTTE

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

FC HAUTE TARENTAISE ENT BASSE MAURIENNE CHAMBERY SAVOIE FOOT

A S BARBERAZ

MERCI DE PRECISER SI VOUS POUVEZ DISPOSER D'UN GYMNASE OU VOUS PORTER CANDIDAT POUR L'ORGANISATION D'UN OU PLUSIEURS PLATEAUX







# **COMMISSION DES COUPES**

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres: Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 4 décembre 2023

Présents: Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD, Patrick JANET

Excusée: Ghislaine RAYNAL

# **CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES**

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des coupes de SAVOIE pour cette saison 2023-2024 aux dates suivantes :

Samedi 06 avril 2024 pour la coupe U13 Pitch\*\*\*\*

Jeudi 9 mai 2024 pour les coupes U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole

Samedi 8 juin 2024 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 01 juin 2024 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

\*\*\*\* Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 18 décembre 2023

Les décisions seront validées par le comité directeur courant janvier

### Candidatures reçues :

FC MERCURY, FC ST JULIEN

# **COUPE de FRANCE 2023-2024**

8ème tour le 09 décembre 2023



GRENOBLE FOOT 38







# TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

# INFORMATION IMPORTANTE

# L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le Dimanche soir avant 20 heure.

En cas de problème de TRAMSMISSION de FMI Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1<sup>er</sup> page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs ne respectant pas ces demandes.

# REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

# **CORTADE**

Tour de cadrage le Dimanche 17 Décembre 2023 à 14h30

MERCURY BELLE ETOILE 1 vs JS CHAMBERY 2
FC NIVOLET 2 vs CAM 1
LA ROCHETTE 1 vs AIGUEBELLE 1

# RAFFIN

Tour de cadrage le Dimanche 10 mars 2024 à 14h30

AIGUEBELLE 2 vs CUINES 2
CA YENNE 2 vs LA RAVOIRE US 2
US LA MOTTE SERV 3 vs US PONTOISE 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2 vs EXEMPT

# **TROPHEE 73**

Tour de cadrage le Samedi 30 mars 2024 à 14h30

LA ROCHETTE 1 vs PORT CX RGE/LE BOURGET 1







# **U13 PITCH**

2ème tour le samedi 09 mars 2024

# Qualifiés les 1er et 2èmes de chaque plateau

### A TARENTAISE

### Plateau Nº 1

Α	ES TARENTAISE
В	FCHT
С	VAL D'HYERES
D	GAPS
Е	CHAMBOTTE

### A MERCURY

<u>Plateau N° 2</u>	
LA RAVOIRE	Α
CHAMBERY SAVOIE FOOT	В
CHARTREUSE	С
HTE COMBE	D
MFRCURY	F

### A LA MOTTE SERVOLEX

#### Plateau N° 3

Α	LA MOTTE SERVOLEX
В	ST PIERRE
С	AIX FC
D	DRUMETAZ MOUXY

# **U13 PIGNIER**

2 èmes tour le samedi 09 décembre 2023

# Qualifiés les 1er et 2èmes de chaque plateau

### A ST PIERRE

## Plateau Nº 1

Α	BARBERAZ
В	GAPS
С	ST PIERRE
D	FCHT

### **AU FC MERCURY**

## Plateau N° 2

AIX FC	Α
NIVOLET	В
MERCURY	С
HTE COMBE DE SAVOIE	D

### A CHARTREUSE

## Plateau Nº 3

Δ	LA MOTTE SERVOLEX
	LA MOTTE SERVOLEX
В	CHARTREUSE
С	LA RAVOIRE
D	CHAMBOTTE

### A ALBERTVILLE

### Plateau Nº 4

CHAMBERY SAVOIE FOOT	Α
CHAUTAGNE	В
LA ROCHETTE	С
UOA	D

Modification du lieu du plateau n°2 : Le FC MERCURY accueil le plateau à la place du FC NIVOLET







# **U13 SERALINI**

<u>1<sup>er</sup> tour le samedi 30 mars 2024 à 14h00</u> Qualifiés les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque plateau

### A DOMESSIN

# Plateau N° 1

Α	FC SUD LAC
В	FC ST BALDOPH
С	US DOMESSIN
D	JS CHAMBERY

# A BAUGES

# Plateau N° 2

Α	USGM LA BATHIE
В	COGNIN SP
С	FC DES BAUGES
D	US GRIGNON

# **U11 CREDIT AGRICOLE**

2 ème tour le samedi 09 mars 2024

# Qualifiés les 1er et 2ème de chaque plateau

### A CHAMBERY SAVOIE FOOT

# Plateau Nº 1

Α	ES DRUMETTAZ MOUXY 1
В	GAPS 1
С	LAISSAUD 1
D	UO ALBERTVILLE 1
Ε	CHAMBERY SF 1

#### A LA RAVOIRE

# Plateau Nº 2

US CHARTREUSE 1	Α
FC NIVOLET 1	В
JS CHAMBERY 1	С
LA RAVOIRE 1	D
ENT BASSE MAURIENNE 1	Е

#### A ST PIERRE

# Plateau Nº 3

Α	ES TARENTAISE 1
В	QUEIGE 1
О	US GRIGNON
D	CHAMBERY SPORT 73 1
Ε	ST PIERRE SPORT 1

#### A ST MICHEL

### Plateau Nº 4

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ST MICHEL 1	Α
FCHT 1	В
CS BELLEY 1	С
CAM 1	D





# PV N° 650 du 6 décembre 2023





Président: Jacky GACHET 06 12 22 99 82

#### Lundi 4 décembre 2023

# Championnat

Le nouveau calendrier est en ligne. Les résultats de la première journée sont pris en compte.

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

ATTENTION, le club de BARBERAZ engage une équipe dans cette poule et prendra la place de l'exempt.

Le club intégrera le championnat à la 7<sup>ème</sup> journée, le dimanche 19 novembre 2023.

Les 6 premières ne seront pas jouées. Les résultats de cette équipe ne perturberont pas le classement final, les points acquis sur le terrain seront retirés du classement en fin de saison, attention, les éventuels cartons reçus par les deux équipes sont pris en compte et les matchs arbitrés par des officiels.

# **RENCONTRES EN RETARD REPROGRAMMEES Attention aux changements**

### 3<sup>ème</sup> journée

Match n° 27343515 U S C AIGUEBELLE contre FC de HAUTE TARENTAISE 2 sauf erreur de ma part, rien reçu sur le motif de remise de cette rencontre ou le résultat. Merci de renseigner le District rapidement.

### 5ème journée

Match n° N° 27343526 U S C AIGUEBELLE contre DOMESSIN US se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

#### 6ème journée

Match n°27343528 FC de HAUTE TARENTAISE 2 contre ST REMY US 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343529 EF CHAUTAGNE 1 contre ENT GFVD 2 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00

### 7<sup>ème</sup> journée

Match n°27343536 CŒUR DE SAVOIE 1 contre ENT APCR ESB 1 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343534 USC AIGUEBELLE 1 contre AS BARBERAZ 1 se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

Match n°27343538 US ST REMY 1 contre ENT F CHAUTAGNE 1 se jouera le 31 mars 2024 à 10h00.

# 9ème journée

Match n°27343550 FC HAUTE TARENTAISE 2 contre US DOMESSIN 1 se jouera le dimanche 31 mars 2024 à 10h00.

# Coupe de Savoie seniors féminins FUTSAL



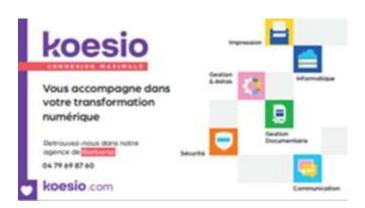


# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Toutes les équipes évoluant en championnat de Savoie seniors à 8 sont inscrites d'office pour la coupe Futsal. Une coupe Futsal pour les U15 féminines est également proposée, inscription par mail au District.

Les formations à 11 évoluant dans les championnats 74 et 38 peuvent également participer, inscription par mail au District. 1 équipe par club au maxi.

Merci aux clubs pouvant disposer de gymnases de le préciser.





#### Mercredi 6 décembre 2023

### Contacts:

Julien TRANCHANT - CTF: 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr Damien BILLIET - ETD 73: 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

### **Note aux clubs**

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

#### Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
  - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
  - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

#### PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL: Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE

D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

# Formations 2023 - 2024

# - Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates: jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023

Lieu: SAINT LAURENT DU PONT

Coût: 150 €

**Inscriptions retenues: 13** 

Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)

Quentin GRADEL - Enzo MYNDLAS (US CHARTREUSE GUIERS)

Enzo MIGNOGNA (AIX FC)

Ayoud BOUSSABAH (MONTMÉLIAN A) Aaron HYVERNAT – Tom CAFFOZ (GAPS)

Jérémy THIBAUD (FC LAISSAUD)

Pablo DROGE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Paul TOUBIN – Gaspard LANIER – Eloi GUADALOPPA (ENT S DU RACHAIS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 18 octobre 2023

#### - Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 18 personnes

Dates: samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024

Lieu: DRUMETTAZ CLARAFOND

Coût: 150 €

Inscriptions retenues : 18
Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)

Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)

Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)

Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)

Jean-Luc VUIBERT (MONTMÉLIAN A)

Soriba CHERIF (FC NIVOLET)

Jim NZABABELIMFURA – Didier THIEBAUT (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)

Julien VAREILLE - Kenny CONDORIS (US LA MOTTE SERVOLEX)

Grégory MARCHIORI (GJ LA SAVOYARDE)

Frédéric ROHLES (JS CHAMBERIENNE)

Mohamed KASMI (CHAMBÉRY SPORT 73)

Lucas BONIN - Morgan PERNOD (CS BELLEY)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 22 octobre 2023



# QUE DE SALO

# PV N° 650 du 6 décembre 2023

#### - Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates: dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024

**Lieu:** à définir **Coût**: 150 €

Inscriptions reçues : 6

Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)

Quentin LANDRAGIN - Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

# Candidats non prioritaires car hors département

Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)

Vincent REY (ENT S THYEZ)

#### - Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes

Dates: vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024

Lieu: FC BELLE ÉTOILE MERCURY

Coût: 150 €

Inscription reçue: 0

### - Formation CFI U9 Mineures Filles - limitée à 16 personnes

Dates: vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024

**Lieu :** à définir **Coût** : 150 €

Inscriptions reçues : 3 Léa BRESSE (AS UGINE)

Miguena RAVIER (ENT DRUMETTAZ) Charlotte GOMEZ (US LA RAVOIRE)

#### - Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

**Lieu**: COGNIN SP **Coût**: 150 €

Inscriptions reçues : 13

Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)

Frédéric BARAS – Gilbert GALLO (AIX FC)

Yves VERDOYA (COGNIN SP)

Paul Alexandre BOIS (FC SAINT MICHEL)

Mohand Ouamar NAIT AMANE - Marine TRABICHET (JS CHAMBERIENNE)

Amirouche MAKHLOUFI (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Nathan VANDURME (CA YENNE)

Oscar POETTE – Mathis HUGUET (US LA RAVOIRE)
Jean Michel DUPUIS – Guillaume DUPUIS (FC SUD LAC)

# - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024

**Lieu**: à définir **Coût**: 150 €

Inscriptions reçues: 17

Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)

Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)

Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD) Joan MARTINET - Walter SARTORI (FC SUD LAC)

Romain PELLICIER - Adrien BERTHOLIO - Robin GUILLAT - William GALOFARO (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Mustapha BOUTEBA (AS BARBERAZ)





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Julien BARTHALAY – Fabien SAHNOUN (CHALLES SF)
Yannick DECKER – José DE OLIVERA COSTA (ST PIERRE SPORT)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024

**Lieu :** à définir **Coût** : 150 €

Inscriptions reçues: 16

Mohamed ALTUNGOLLER - Nicolas PORRO (AS UGINE)

Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Edouard LOSSERAND – Raphaël MUKENDI (JS CHAMBERIENNE) Didier THIEBAUT – Guérino POLCE (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Ludovic GERMAIN (CHALLES SF)

Josue Aquila ABESSOLO EKOGHA (US LA RAVOIRE)

Frédéric YVON (UO ALBERTVILLE)

### Candidats non prioritaires car hors département

Sofian GHILAS (CS BELLEY)

Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)

Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

TURGUT Caliskan (OLYMPIQUE DE CRAN)

Eddy ROEYGENS (ABBAYE US GRENOBLE)

Sofyane BOUHADDAD (AC SEYSSINET)

# Certifications 2023 - 2024

**Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date: jeudi 14 décembre 2023

**Lieu**: à définir **Coût**: 70 €

Inscription reçue: 0

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date: jeudi 7 mars 2024

**Lieu:** à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues : 5

Théo ALEXANDRE (ENT F CHAUTAGNE)
Alexandre ROUX (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Anthony FRIZON - Luc VESSELA (US DOLOMIEU)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date: lundi 25 mars 2024

**Lieu:** à définir **Coût**: 70 €

Inscription reçue: 0

**Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date: jeudi 2 mai 2024





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

**Lieu:** à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues : 2

Romain LESUR - Fabrice RELA (AIX FC)

**Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date : jeudi 23 mai 2024

**Lieu:** à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 3

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTAISE)

**Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date: mardi 4 juin 2024

**Lieu:** à définir **Coût**: 70 €

Inscription reçue: 0

**Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats** 

Date: mardi 18 juin 2024

**Lieu**: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 3

Tristan BRIKH (FC HAUTE TARENTAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)







# PV N° 650 du 6 décembre 2023



Président : René SAILÉ

Réunion du 4 décembre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82 Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

**Présents**: René SAILÉ, Patrick JANET **Excusé**: Jean Marc GUICHARD

# **ÉVOCATION**

#### Dossier N° 11:

Match 26982184 FC NIVOLET / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 U15 D1 A du 19/11/2023

#### Dossier N° 12:

Match 26473859 CA MAURIENNE 2 / US LA RAVOIRE 2 D 3 Poule B du 26/11/2023

#### Dossier N° 13:

Match 26467336 US DOMESSIN 1 - A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 D3 Poule A du 19/11/2023

# **DÉCISIONS**

### Dossier N° 11:

Match 26982184 FC NIVOLET 2 / CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 U15 D1 A du 19/11/2023

La décision paraitra dans un prochain PV.

# **DÉCISIONS**

### Dossier N° 12:

Match 26473859 CA MAURIENNE 2 / US LA RAVOIRE 2 D 3 Poule B du 26/11/2023

Évocation du club de l'US LA RAVOIRE concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu.

#### Réclamation recevable

Après étude du dossier et sans réponse du club du CA MAURIENNE :





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

### Attendu que le joueur

- Le joueur concerné a été sanctionné de 4 matchs avec date d'effet au 30/10/2023,
- Attendu que l'équipe avec laquelle le joueur a repris la compétition n'a effectué que 3 rencontres,
- Celui-ci était en état de suspension vis à vis de la rencontre en rubrique.

### Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité au CA MAURIENNE 2,
- Résultats du match :

CA MAURIENNE 2 : (-1pt) 0 but US LA RAVOIRE 2 : 3 pts 2 buts

- Remboursement des frais d'appui 30 € par le club du CA MAURIENNE,
- Inflige au joueur un match de suspension à compter du lundi 11 décembre 2023,
- Inflige une amende de 175 € au club du CA MAURIENNE pour avoir fait jouer un joueur suspendu,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

# **DÉCISIONS**

#### Dossier N° 13:

Match 26467336 US DOMESSIN 1 - A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 D3 Poule A du 19/11/2023

Évocation du club de l'A PORTUGAIS CROIX ROUGE concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu.

#### Réclamation recevable

Après étude du dossier et sans réponse du club de l'US DOMESSIN :

- Attendu que le joueur a été suspendu d'un match ferme suite à son expulsion du match du 12/11/2023,
- Celui-ci était en état de suspension vis à vis de la rencontre en rubrique.

### Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité à l'US DOMESSIN,
- Résultats du match :

A PORTUGAIS CROIX ROUGE 2: 3 pts 1 but

US DOMESSIN: (-1pt) 0 but

- Remboursement des frais d'appui 30 € par l'US DOMESSIN,
- Inflige au joueur un match de suspension à compter du lundi 11 décembre 2023,
- Inflige une amende de 175 € au club de l'US DOMESSIN pour avoir fait jouer un joueur suspendu,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.



# PV N° 650 du 6 décembre 2023



# COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

**Président: Maurice BILLAUD** 

Le 4 décembre 2023

Présents: Maurice BILLAUD, Fabien FONTAINE, Hernani SOARES, Jacky GACHET.

## COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier N°3:** Appel du club de CA MAURIENNE contre la décision de la Commission des règlements concernant la rencontre 25837971 Finale Coupe U17 CHAMBERY SF 2 – CA MAURIENNE du 10/06/2023.

La Commission,

Pris connaissance de l'appel du club de CA MAURIENNE pour le dire recevable en la forme,

Ayant constaté que la commission n'a pas été saisie de ce dossier pourtant déposé le 28/06/2023 par le club du CA MAURIENNE et le regrette,

Après études des pièces versées au dossier,

Après audition des personnes convoquées :

#### Pour le district de Savoie de Football :

- René SAILÉ, Président de la Commission des règlements

#### Pour le club de CA MAURIENNE :

- Jean Paul CHAIX, Président
- Nicolas FALCOZ, Éducateur

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le club du CA MAURIENNE conteste la décision de la commission des règlements car le grief de leur demande est clairement exposé dans le courrier de confirmation des réserves, que le club a détaillé le joueur en infraction et la raison pour laquelle il l'était.

Sur ce,





# PV N° 650 du 6 décembre 2023

Considérant que la réserve d'avant match déposée par le club de CA MAURIENNE n'indique pas le nom de la personne qui l'a déposé mais que la lettre de confirmation de cette réserve corrige cette irrégularité en étant non seulement nominale mais également suffisamment motivée en donnant le motif précis de la réserve déposée, cette confirmation de réserve doit être requalifiée en réclamation d'après match conformément à l'article 20-1-4 des règlements sportifs du district,

Considérant qu'après vérifications des feuilles de match, le joueur de CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2, RIBEIRO HENRIQUES Ethan, a disputé 2 rencontres en championnat U18 R2 LIGUE avec le club d'ANNECY LE VIEUX 1 (le 30/10/2022 c/ Cluses Scionzier 1 et le 13/11/2022 contre Manival St Is 1) puis 3 rencontres dans le même championnat lors de la même saison avec le club de CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 1, (le 04/02/2023 c/ GFA 1, le 18/03/2023 c/ Lyon Montchat AS 1 et le 02/04/2023 c/ Vénissieuxc FC 1), ce joueur a donc disputé cinq rencontres en championnat de ligue et conformément à l'article 3 du règlement des coupes de jeunes du district, il ne pouvait pas participer à la rencontre, le club de CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL 2 se trouvait donc en infraction,

Considérant qu'en application de l'article 20-9-2 des règlements sportifs du district qui dit que s'il s'agit d'une rencontre qui devait obligatoirement fournir un vainqueur, c'est le club réclamant qui est déclaré vainqueur. En l'espèce, il s'agit d'une finale de Coupe de Savoie, qu'un vainqueur doit être désigné, le club du CA MAURIENNE doit être déclaré vainqueur de la rencontre,

#### Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

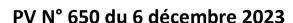
- 1- D'annuler la décision prise en première instance par la Commission des Règlements, de transmettre le dossier à la commission des coupes pour mise en application de la décision,
- 2- Que le club du CA MAURIENNE n'est pas redevable des frais de dossier d'appel de 80 €,
- 3- Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président, Maurice BILLAUD Le Secrétaire Fabien FONTAINE









# COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Le 4 décembre 2023

#### CONVOCATIONS

**Dossier N°2**: Appel du club de l'AS MONT JOVET BOZEL et du comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline au sujet de la sanction infligée au club (suspension de joueurs + amende)

Audition programmée le :

Le LUNDI 18 décembre 2023 à 18h00
A Au Siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

#### Sont convoquées :

Pour le District de Savoie :

Mr Pascal ELHOMBRE, Président de la Commission de Discipline ou son représentant

L'arbitre: Mr ABADDAR Salim

L'arbitre présent au match Mr POINTET Hugo

#### Pour le Club de BOZEL:

Mr PAUTOT Jean Luc, Président licence n° 2529503385 Mr PAUTOT Bertrand, dirigeant licence n° 2546526535 Mr DUCHARLET Damien, dirigeant licence n° 2598642827 Mr BELMAL Adam, capitaine licence n° 2547384391 Mr ROCHE Evan, joueur licence n° 2546310786 Mr LASSIAZ Lubin, joueur licence n° 2546707299 Mr TATOUD Mao, joueur licence n° 2546310825

#### Pour le Club de Chambéry Sports 73 :

Mr LEPAGE Sébastien, Président licence n° 1445322438 Mr KASMI Mohamed, éducateur licence n° 2547059732 Mr ESSABAOUNI Hamza, capitaine licence n° 2548317769

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

**IMPORTANT**: La commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président, Maurice BILLAUD Le Secrétaire Fabien FONTAINE



#### PV N° 650 du 6 décembre 2023



### **COMMISSION DES ARBITRES**

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52 Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

#### Réunion du 4 décembre 2023

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD,

Emmanuel BONTRON,

Excusés: Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT,

#### Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52) -Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

#### **COURRIERS - MAILS**

#### Courriers Clubs:

-Courrier club du CA YENNE, sur gestion de match de D3 NOVALAISE – YENNE du 26/11/23

\_\_\_\_\_

#### Observations, Accompagnements Arbitre:

- -M. Gérard SOTO, accompagnement de M. Mathis DUTERME (AIX LES BAINS), du 03/12/23)
- -M. Francis MOREL-BIRON, accompagnement de M. Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS), du 02/12/23

#### Courriers Arbitres:

- -M. Loqman OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX) reprise de la fonction arbitre (club de LA MOTTE SERVOLEX)
- -M. Nauram ANLI, demande de reprise d'arbitrage pour le club de BARBERAZ
- -M. Christ Kader BERKE (NIVOLET) demande de remboursement de frais de déplacement Match de D5 du 03/12/23
- -M. Mohammed RAHHALI Mohammed (CHARTREUSE GUIERS), demande de remboursement de frais du match U17 LA MOTTE SERVOLEX HAUTE COMBE du 02/12/2023, le club ayant refuser de faire le règlement, le jour du match.
- -M. Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE) demande de remboursement de frais de déplacement Match de U17 du 02/12/23
- -M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), rapport d'arbitrage, dépôt de plainte, FMI du match.

Reçus Feuille de frais de F I A d'octobre 2023 (Lique FORMATIONS)

Journées du 20 au 22 octobre 2023, concernant les formateurs cités : Mrs Jacky MESTACH, Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON,





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

#### **CONVOCATION ARBITRE**

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. CHAMMY JAMAL : 2500539293 (DRUMETTAZ). Le JEUDI 14 décembre 2023 à 19h30 A la Maison des Sports de CHAMBERY Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. HABDELAFID MEGUIRECHE : 2518688766 (AIX LES BAINS).

Le JEUDI 14 décembre 2023 à 19h30 A la Maison des Sports de CHAMBERY

Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. HAMZA DUMANDAG : 25445144213 (CSF). Le LUNDI 18 décembre 2023 à 19h00 A la Maison des Sports de CHAMBERY Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

La CDA SAVOIE convoque officiellement M. RAMZI EL BOUACHI : 2568630011 (LA CHAMBOTTE). Le LUNDI 18 décembre 2023 à 19h30 A la Maison des Sports de CHAMBERY Accompagné de son référent d'arbitrage ou autres personnes du bureau du club

#### ABSENCE DE LICENCE ARBITRE - SAISON 2023 / 2024

## A L'ATTENTION des CLUBS

ABSENCE DE LICENCE « ARBITRE »
A ce jour,

-----

GIGANTE	YANIS	ST MICHEL SP
ANLI	NAURAM	BARBERAZ
FAGOT	THEO	FUTSAL LA ROCHETTE

#### FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - 2 EME SESSION - SAISON 2023 / 2024

#### A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.



Aux dates suivantes : Du **samedi 27, 28 janvier 2024** (séance 1 à 6) Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY

Et

Le **samedi 03 février 2024** (séance 7 administrative et examen)

Les inscriptions s'effectuent en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

A savoir que le candidat doit suivre la formation FIA complétement pour pouvoir passer l'examen à la fonction « Arbitre »

#### GROUPEMENT ARBITRAGE - D1, D2, ASS - SAISON 2023 / 2024



Dates de convocation officielle pour les arbitres : **Groupes D1 – D2 - ASS**samedi 13 janvier 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,

RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

#### Sont convoqués les arbitres D1 – D2 – ASSISTANT SPECIFIQUE DISTRICT

Mrs Engin ACARER (YENNE), Aissa BEKSAS (CHY SAVOIE FOOTBALL), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTAISE), Cédric CROZIO (JSC), Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Antony GROS (Indépendant), Loic LEROUX (FUTSAL LE BOURGET), Furtado MENDES VARELA (Grignon), Ernest PICQUE (indépendant), Faical REMILI (VAL D'HYERES), Jerome SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), Gérard SOTO (LA RAVOIRE),

Mrs Salim ABADDAR (C A M), Chemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Laurent CABY (MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), Sébastien FOUCAUD (TARENTAISE), Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), Laurine MEUNIER (YENNE), Rayane MESRARI (ST BALDOPH), Benoit MISSON (BOZEL), Ibrahim OUMOURI (CSF),

Mrs Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), Samir KAHOUL (COGNIN SPORT), Youssef LAMHIDI (AIX LES BAINS), Sauveur MICALLEF (indépendant), Romuald PINET (HAUTE TARENTAISE),

Lors de cette matinée,
Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs
pour une uniformisation arbitrale

#### REGROUPEMENT ARBITRAGE - D3, D4, D5, STAGIAIRES - SAISON 2023 / 2024



Dates de convocation officielle pour les arbitres : Groupes D3 - D4 - D5 - STAGIAIRES

samedi 23 mars 2024, Le samedi matin de 8h30 à 13h00,

RDV Maison des SPORTS de CHAMBERY

(Attention Changement de date)

Sont convoqués les arbitres D3 – D4 –D5 - STAGIAIRES SENIORS

Mrs Mohamed ACHALHI (JSC), Abdessamad AIT-KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AYARI (CSF), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Didier CAUCHETEUX (ST REMY), Bilal CHAFAI (MERCURY), Badr CHAMMY (DRUMETTAZ), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Hamza DUMANDAG (CSF), Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Ahamada MADI (indépendant), Jacky MESTACH (MODANE), Abdelghani MOURCHAD, Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), El Hadyi AW (CSF), Remi BENOIT (LA BATHIE), Jéremy ALIX/CHOSSAT (LA CHAUTAGNE), Nauram ANLI (BARBERAZ)





PV N° 650 du 6 décembre 2023

Mrs Mohamed AMLIL (U O A), Christ BERTHE (NIVOLET), Soriba CHERIF (C S F), Abdulkhadir DENIZ (BARBERAZ), Farid DJEHICHE (CHARTREUSE GUIERS), Youssef FOUAZI (JSC), Kamal GHAZI-FAKHR (APREMONT), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Emmanuel PERRON (indépendant), Youssef RHIFARI (JSC), Mohamed SMAILI (PONTOISE), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN), Fabrice HAND (MONTMELIAN)

Mrs DJIBA (BARBERAZ), Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTAISE), Ismael BELAROUCI (NIVOLET), Laurent DENEUX (LAISSAUD), Laura LEDET (LA CHAMBOTTE), Johnny MULLER (SUD LAC), Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS

> Lors de cette matinée, Il sera réalisé le test théorique et une revue de la gestion administrative lors des matchs pour une uniformisation arbitrale

#### FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - 2 EME SESSION - SAISON 2023 / 2024

-Lundi 11 décembre 2023 : Réunion de CDA

-Jeudi 14 décembre 2023 : Réunion Plénière CDA

-Lundi 13 décembre 2023 : Réunion de CDA et Comité Directeur DISTRICT FOOTBALL de SAVOIE

-Vendredi 22 décembre 2023 : Réunion CDA et Repas des Commissions District de FOOTBALL de SAVOIE

-Samedi 13 janvier 2024 : Regroupement des Arbitres Seniors D1 – D2 – ASS

-Samedi 23 mars 2024 : Regroupement des Arbitres Séniors D3 - D4 - D5 - STAGIAIRES





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023



L'Unaf Savoie organise le 30 décembre 2023 un après-midi récréatif pour les enfants comme toutes les années.

Celui-ci se tiendra de 14h à 19 heures, chez BULAKIDS, 201 Rue Jacques Cellier, 73100 GRESY SUR AIX.

Venez nombreux, jeu, animation, moto, gouter, etc...

Il est impératif de s'inscrire afin de pouvoir réserver. Délai impératif des inscriptions : 15 décembre 2023.

Les inscriptions doivent être faites auprès du Président Christian MARCE

Mail: <a href="mailto:christianmarce@gmx.fr">christianmarce@gmx.fr</a> et portable: 06 03 69 05 94

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'amicale de SAVOIE propose aux arbitres Unafiste l'achat d'une Doudoune à un prix intéressant.

Doudoune bleu Marine Taille S à XXL

Prix Public 50€ environ

Pour les arbitres Unafiste 20€

Les commandes sont à adressés à :

Christian MARCE 395 rue Hector Berlioz 73490 LA RAVOIRE

Il est impératif de joindre le règlement à l'ordre de l'<u>UNAF SAVOIE</u>. Le règlement sera encaissé après la livraison. Délai pour les commandes fin novembre 2023.

Le Bureau









#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE Des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

#### Réunion du 4 décembre 2023

terrain@savoie.fff.fr

#### Présents:

Christophe VALENTINO - Denis CRESTÉE

#### A L'INTENTION DES CLUBS

#### Glossaire:

• CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

• CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

CDTIS: Commission District des Terrains et Installations Sportives

• AOP : Arrêté d'Ouverture au Public

• PV CDS: Procès-verbal de la Commission de Sécurité

SYN : terrain synthétiquePN : pelouse naturelle

#### **Quelques rappels**

#### Durée de validité du classement d'un éclairage

Contrôle des éclairages tous les 24 mois pour les niveaux E5 à E7 avec des sources IM (sources classiques, IM lode métallique), et contrôles des éclairages tous les 48 mois pour les niveaux E5 et E7 avec des sources à LED. Sur les éclairages, initial ou en confirmation, les échéances peuvent varier en fonction du nombre de lux et du facteur

#### **Informations Fédérales**

d'uniformité.

Lors d'un remplacement d'anciens projecteurs par des Leds, une demande d'avis préalable est demandée, la Mairie doit fournir le certificat d'entretien et de conformité.

#### **Installations sportives**

Concernant les nouveaux règlements de la FFF (01/07/2021) la limite de l'installation doit être clôturée pour un classement T4 ou T5 (article 6.3 page 62)

#### Organismes de contrôles in situ des gazons synthétiques,

- LABOSPORT France 72100 LE MANS
- ➤ NOVAREA 28000 CHARTRES
- C2S 38070 SAINT QUENTIN- FALLAVIER
- LABO DES SOLS 72470 SAINT MARS LA BRIERE

#### Zone de sécurité

pour les installations sportives une surface de 2,50 m de largeur, appelée zone de sécurité, en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire. Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister sur ou au-dessus de l'aire de jeu





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

et dans la zone de dégagement de 2,50 m. <u>Aucun dossier de classement ne peut être établi sans le respect de cette règle.</u>

#### **DOSSIERS EN COURS**

#### **Stade d'Apremont - APREMONT :**

La Commission des Terrains est dans l'attente de la confirmation de l'installation d'une main courante sur le terrain pour finaliser le dossier, pour un classement en T6 (date butoir le 01/02/2024).

#### **Stade Municipal - BARBERAZ:**

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente de la confirmation de la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts, pour finaliser le classement du terrain (date butoir le 01/02/2024).

#### Stade Maxime PAUTOT - BOZEL:

La Commission vous contactera, suite à la mise en conformité des zones de sécurité à 2,50 m et de la hauteur des buts à 2,44 m, pour renouveler le classement de l'installation prévu pour la saison en cours.

#### **Stade Montmain – UGINE:**

Comme convenu, la Commission reste à la disposition de la Mairie d'UGINE pour contrôler le nouvel éclairage en LED. Concernant le projet de nouveaux vestiaires sur le stade de Montmain, la Commission reste à votre disposition pour vous aider à monter ce dossier.

#### Stade des Glières - QUEIGE:

Suite à notre entretien téléphonique du 28/11/2023, La Commission des Terrains prend note des travaux qui seront effectués et nous restons à votre disposition pour la suite à donner à ce dossier,

#### <u>Stade Municipal – DOMESSIN :</u>

Nous attendons la fin des travaux des nouveaux vestiaires pour nous rendre sur le terrain pour effectuer une visite pour le classement de votre terrain.

La Commission reste à votre écoute.

#### Stade Municipal - LA BRIDOIRE:

La Commission vous contactera pour renouveler le classement de l'installation prévue pour la saison en cours.

#### Stade Maurice REY 2 – LA CROIX DE LA ROCHETTE :

La Commission vous contactera pour finaliser l'éclairage et en même temps discuter pour étudier les projets de travaux d'installation d'un 2ème vestiaire arbitre.

#### Stade Bertaïola – CHALLES LES EAUX:

La Commission des Terrains est toujours dans l'attente des documents demandés pour le nouvel éclairage afin d'effectuer les mesures d'éclairage.

#### Stade Jean Claude ROCCA - LA PLAGNE TARENTAIRE :

La Commission vous contactera pour prendre rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain, pour un renouvellement.

#### Stade Albert MARTIN - BOURG ST MAURICE:

Comme convenu, la Commission contactera la Mairie de BOURG ST MAURICE et le club, pour contrôler le nouvel éclairage en LED.





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

#### **Stade La MALADIERE - AIME LA PLAGNE:**

Après contact avec le club du FC HTE TARENTAISE, nous prenons note que c'est une création d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouvel éclairage LED.

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les nouvelles demandes de classement.

#### <u>Stade Philippe BASSO – ENTRELACS</u>:

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

#### Stade Marcel FAURE-BRAC - ST MICHEL DE MAURIENNE :

Comme convenu, la Commission contactera la mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE et le club pour fixer un rendezvous pour contrôler le nouvel éclairage en LED.

#### Stade Roger MAILLET - ST PIERRE DE BELLEVILLE :

La Commission vous contactera et pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

#### Stade Albert SERRAZ 1 - MONTMELIAN:

La Commission vous contactera pour fixer un rendez-vous pour effectuer les mesures d'éclairage du terrain pour un renouvellement.

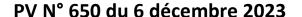
#### Stade du MARAIS 2 - LAISSAUD :

Dossier en cours pour demande d'homologation pour le terrain et d'un éclairage sur le terrain d'entraînement pour un niveau T7.











## **COMMISSION DE DISCIPLINE**

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

#### Réunion du 4 décembre 2023

Présents: Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

#### **NOTE AU CLUB**

La commission de discipline regrette que les clubs ne lisent pas le PV jusqu'au bout. Il est regrettable que toutes les semaines, les clubs écrivent pour demander quand ils peuvent venir consulter des documents auprès de la commission de discipline alors que la réponse est écrite en rouge au bas du PV de la discipline. Ainsi, les membres de la commission rappellent :

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le <u>lundi entre 18h à 19h</u>. Les dossiers sont consultables <u>uniquement</u> en présence d'une personne de la commission.

#### **DEMANDE AU CLUB**

#### Club de COGNIN SP:

Suite à la réception d'un rapport transmis par le comité directeur du District de Savoie de Football, la commission de discipline vous demande de bien vouloir nous donner des explications concernant la qualification de certains joueurs inscrits sur des feuilles de match U15 et U17.

Veuillez aussi nous apporter des explications concernant la participation d'un joueur à des rencontres alors que ce dernier n'aurait pas joué ces rencontres sportives. <u>Ces explications sont à fournir pour le lundi 11 décembre 2023, avant 12 heures.</u>

#### **IMPORTANT**

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le <u>lundi entre 18h à 19h</u>. Les dossiers sont consultables <u>uniquement</u> en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT: la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

#### **POUR RAPPEL**

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission de Discipline et Commission des règlements du 4 décembre 2023 Extraction des sanctions suspensions fermes								
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet		
04/12/2023	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	Cadets U17 D2	Joueur	A.S. D'UGINE	25/11/2023	4 MF dont Auto	26/11/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	A.S. D'UGINE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	26/11/2023	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	27/11/2023		
04/12/2023	Cadets U17 D2	Joueur	A.S. D'UGINE	25/11/2023	4 MF dont Auto	26/11/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	A.S. MONTAGNY	26/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	04/12/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	A.S. MONTAGNY	26/11/2023	2 MF dont Auto	27/11/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	A.S. MONTAGNY	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	C.A. MAURIENNE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	26/11/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	26/11/2023	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	27/11/2023		
04/12/2023	Cadets U17	Joueur	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	Minimes U15 D1	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	26/11/2023	4 MF dont Auto	27/11/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	26/11/2023	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	27/11/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	COGNIN SP.	25/11/2023	2 MF dont Auto	26/11/2023		
04/12/2023	Minimes U15 D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	26/11/2023	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	04/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	26/11/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	11/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	26/11/2023	Auto + 1 match avec sursis	27/11/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	26/11/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	27/11/2023		
04/12/2023	Cadets U17 D2	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	26/11/2023	4 MF dont Auto	27/11/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	Cadets U17	Entraîneur	FC DE HAUTE TARENTAISE	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	26/11/2023	Auto suffisant	27/11/2023		
04/12/2023	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023		
04/12/2023	Cadets U17	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	25/11/2023	6 MF dont Auto + 1 match avec sursis	26/11/2023		
04/12/2023	Cadets U17	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	25/11/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	11/12/2023		





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023

T						1
04/12/2023	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D4	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D4	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	26/11/2023	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	27/11/2023
04/12/2023	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D4	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. DOMESSIN	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D5	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	26/11/2023	4 MF dont Auto	27/11/2023
04/12/2023	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	25/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D5	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D3	Dirigeant	U.S. LA RAVOIRE	26/11/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	11/12/2023
04/12/2023	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	26/11/2023	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	27/11/2023
04/12/2023	D3	Joueur	C.A. MAURIENNE	26/11/2023	CR-1 Match Ferme	11/12/2023
04/12/2023	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	19/11/2023	CR-1 Match Ferme	11/12/2023





#### PV N° 650 du 6 décembre 2023



- Rencontres
- Amendes administratives

